



ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

RAPPORT D'INSPECTION

Inspection individuelle

NOM DU PHARMACIEN ()

NO DOSSIER

Direction des services professionnels

Inspecteur :

Date de l'inspection :

TABLE DES MATIÈRES

Décision du comité d'inspection professionnelle	3
Preuves de correction des lacunes	3
Grille d'évaluation des activités de surveillance de la thérapie médicamenteuse	4
Tableau comparatif (à compléter pour CTRL seulement)	6
Contexte de l'inspection	8
Questionnaire d'inspection	9
Compétences transversales	13

Décision du comité d'inspection professionnelle

Le comité d'inspection professionnelle étudie chaque dossier en considérant les constatations de l'inspecteur ainsi que l'ensemble de votre dossier. Il vous encourage à vous engager activement dans une démarche d'amélioration continue afin d'atteindre ou de maintenir les standards de pratique.

Ainsi, pour cette inspection, les membres du comité d'inspection professionnelle (CIP) ont pris la résolution suivante :

Projet résolution dans ADMIN

Preuves de correction des lacunes

En respect de l'article 18 du *Règlement sur l'inspection professionnelle des pharmaciens*, le comité d'inspection professionnelle (CIP) vous demande des preuves de correction des lacunes identifiées dans votre rapport d'inspection.

PREUVES	DATE DE REMISE

Grille d'évaluation des activités de surveillance de la thérapie médicamenteuse

Les activités de surveillance de la thérapie médicamenteuse sont évaluées en fonction de la « grille de critères d'évaluation de la pratique du pharmacien ». Le niveau est déterminé en considérant globalement les activités que vous avez réalisées et, par conséquent, est ajusté selon ce qui représente le mieux votre démarche. Lorsque vous effectuez généralement une activité de façon adéquate, celle-ci est maîtrisée. Pour les autres niveaux observés, des recommandations vous sont émises.

Activités	Niveau observé	Recommandations
Procéder aux activités de façon autonome	<input type="checkbox"/> Maîtrisé <input type="checkbox"/> À consolider <input type="checkbox"/> À corriger <input type="checkbox"/> À risque	
Procéder à la collecte des renseignements	<input type="checkbox"/> Maîtrisé <input type="checkbox"/> À consolider <input type="checkbox"/> À corriger <input type="checkbox"/> À risque	
Évaluer les ordonnances et analyser la situation	<input type="checkbox"/> Maîtrisé <input type="checkbox"/> À consolider <input type="checkbox"/> À corriger <input type="checkbox"/> À risque	
Effectuer les interventions	<input type="checkbox"/> Maîtrisé <input type="checkbox"/> À consolider <input type="checkbox"/> À corriger <input type="checkbox"/> À risque	

Activités	Niveau observé	Recommandations
Vérifier l'impact de la thérapie	<input type="checkbox"/> Maîtrisé <input type="checkbox"/> À consolider <input type="checkbox"/> À corriger <input type="checkbox"/> À risque	
Fournir l'information	<input type="checkbox"/> Maîtrisé <input type="checkbox"/> À consolider <input type="checkbox"/> À corriger <input type="checkbox"/> À risque	
Consigner les informations	<input type="checkbox"/> Maîtrisé <input type="checkbox"/> À consolider <input type="checkbox"/> À corriger <input type="checkbox"/> À risque	

Tableau comparatif (à compléter pour CTRL seulement)

Lorsqu'une inspection de contrôle a été demandée par le CIP, une comparaison est effectuée avec l'inspection qui a eu lieu précédemment afin de constater votre progression.

Activités	Niveau observé	Recommandations
Procéder aux activités de façon autonome	<input type="checkbox"/> Niveau maintenu <input type="checkbox"/> Progression significative <input type="checkbox"/> Légère progression <input type="checkbox"/> Aucune progression	
Procéder à la collecte des renseignements	<input type="checkbox"/> Niveau maintenu <input type="checkbox"/> Progression significative <input type="checkbox"/> Légère progression <input type="checkbox"/> Aucune progression	
Évaluer les ordonnances et analyser la situation	<input type="checkbox"/> Niveau maintenu <input type="checkbox"/> Progression significative <input type="checkbox"/> Légère progression <input type="checkbox"/> Aucune progression	
Effectuer les interventions	<input type="checkbox"/> Niveau maintenu <input type="checkbox"/> Progression significative <input type="checkbox"/> Légère progression <input type="checkbox"/> Aucune progression	

Activités	Niveau observé	Recommandations
Vérifier l'impact de la thérapie	<input type="checkbox"/> Niveau maintenu <input type="checkbox"/> Progression significative <input type="checkbox"/> Légère progression <input type="checkbox"/> Aucune progression	
Fournir l'information	<input type="checkbox"/> Niveau maintenu <input type="checkbox"/> Progression significative <input type="checkbox"/> Légère progression <input type="checkbox"/> Aucune progression	
Consigner les informations	<input type="checkbox"/> Niveau maintenu <input type="checkbox"/> Progression significative <input type="checkbox"/> Légère progression <input type="checkbox"/> Aucune progression	

Contexte de l'inspection

Cheminement

Environnement de travail

Déroulement

Questionnaire d'inspection

Les constatations ci-dessous s'appuient sur les observations effectuées et les discussions ayant eu lieu lors de l'inspection. Une case cochée « oui » par l'inspecteur correspond à un niveau maîtrisé ou à consolider, alors qu'une case cochée « non » correspond à un niveau à corriger ou à risque.

Procéder aux activités de surveillance de la thérapie médicamenteuse selon un processus autonome					
	Pharmacien		À l'usage de l'inspecteur		
	Oui	Non	Oui	Non	Commentaires
1. Je réponds adéquatement aux demandes de consultation (par ex. : j'identifie le besoin du patient et les signaux d'alarme, j'interviens, je fournis l'information au patient et collabore avec les autres professionnels si nécessaire).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Je module ma démarche selon le niveau d'intensité de surveillance de la thérapie médicamenteuse requis pour le patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Procéder à la collecte des renseignements					
	Pharmacien		À l'usage de l'inspecteur		
	Oui	Non	Oui	Non	Commentaires
3. Je recherche les renseignements pertinents et adaptés à la situation (notamment l'intention thérapeutique les renseignements généraux et spécifiques, incluant les mesures cliniques et les résultats d'analyse de laboratoire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Évaluer les ordonnances et analyser la situation					
	Pharmacien		À l'usage de l'inspecteur		
	Oui	Non	Oui	Non	Commentaires
4. J'utilise une démarche complète et adaptée à la situation lors de l'évaluation des ordonnances et de l'analyse de la situation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Je me pose les questions appropriées pour m'assurer que la thérapie médicamenteuse est sécuritaire et répond aux besoins du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Effectuer les interventions					
	Pharmacien		À l'usage de l'inspecteur		
	Oui	Non	Oui	Non	Commentaires

6. J'interviens lorsque des problèmes liés à la thérapie médicamenteuse sont cernés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. J'effectue une intervention complète qui permet d'atteindre l'objectif prévu et répond aux besoins du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vérifier l'impact de la thérapie médicamenteuse sur l'état de santé du patient					
	Pharmacien		À l'usage de l'inspecteur		
	Oui	Non	Oui	Non	Commentaires
8. Je vérifie l'impact de la thérapie médicamenteuse sur l'état de santé du patient selon le niveau d'intensité déterminé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9. J'effectue des suivis efficaces qui permettent d'atteindre les objectifs prévus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Fournir l'information aux patients, à l'équipe traitante et aux pharmaciens impliqués auprès du patient et assurer la continuité des soins.					
	Pharmacien		À l'usage de l'inspecteur		
	Oui	Non	Oui	Non	Commentaires
10. Je communique avec les professionnels de l'équipe et les autres pharmaciens impliqués auprès du patient pour assurer la continuité des soins.					

11. Je fournis l'information au patient pour lui permettre d'utiliser efficacement et de façon sécuritaire sa thérapie médicamenteuse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12. Je fournis l'information à l'équipe traitante pour permettre d'utiliser efficacement et de façon sécuritaire la thérapie médicamenteuse.					

Consigner les informations et les interventions aux dossiers					
	Pharmacien		À l'usage de l'inspecteur		
	Oui	Non	Oui	Non	Commentaires
13. Je consigne les renseignements recueillis, les interventions et les suivis réalisés de même que ceux planifiés dans les dossiers, selon une méthode structurée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Compétences transversales

L'exercice de la pharmacie requiert des compétences transversales. Les forces ou les lacunes au niveau de ces compétences peuvent avoir un impact sur vos activités de surveillance de la thérapie médicamenteuse. Il n'est pas toujours possible d'observer toutes ces compétences transversales durant l'inspection, toutefois, si une situation particulière en lien avec une compétence a pu être constatée, celle-ci y est précisée ci-dessous.

Observations en lien avec les compétences transversales

Annexe

Grille d'évaluation de la pratique du pharmacien

INTRODUCTION

Il est attendu de la pratique de chaque pharmacien qui exerce au Québec qu'elle atteigne les standards de pratique de l'OPQ. Au cours des dernières années, plusieurs améliorations ont été observées dans la pratique de ceux-ci, notamment au niveau de la collecte des renseignements et de la consignation de l'information. Cependant, ces améliorations ne sont pas représentées à leur juste valeur par la grille d'évaluation à 3 niveaux que nous avons utilisée jusqu'à présent. Par conséquent, afin de mieux refléter cette évolution de la pratique, un nouvel outil d'évaluation sera utilisé lors des inspections individuelles.

Ainsi, les différentes activités de surveillance de la thérapie médicamenteuse seront évaluées selon quatre niveaux, soit le niveau maîtrisé, à consolider, à corriger ou à risque.

Lorsque la pratique du pharmacien est maîtrisée ou à consolider, le pharmacien effectue généralement l'activité de surveillance de façon systématique et structurée et il est encouragé à poursuivre ses efforts. Des recommandations lui sont émises lorsqu'un ou certains éléments doivent être consolidés.

Lorsque la pratique du pharmacien est à corriger ou à risque, le pharmacien effectue généralement l'activité de surveillance de façon incomplète et sa pratique requière des ajustements. Selon la situation, un suivi plus serré ou un encadrement du pharmacien peut s'avérer nécessaire.

Cependant, bien qu'un niveau soit attribué à chaque activité de surveillance évaluée, la décision découlant de chaque inspection dépend d'autres facteurs, entre autres des inspections antérieures ou de l'organisation des soins et services pharmaceutiques dans le milieu. Cette

décision, émise par le comité d'inspection professionnelle, est donc individualisée selon la situation globale de chaque pharmacien.

Procéder aux activités de surveillance de la thérapie médicamenteuse selon un processus autonome

Maîtrisé

Recherche les renseignements pertinents afin de répondre aux besoins du patient

Utilise une démarche systématique permettant de guider ses interventions.

Module sa démarche de surveillance de la thérapie en fonction du patient, de ses besoins et de son état de santé.

Évalue ou réévalue le niveau d'intensité de la surveillance selon les facteurs déclencheurs.

À consolider

Utilise généralement une démarche systématique pour lui permettre de prendre une décision et guider ses interventions.

Doit cependant améliorer un ou plusieurs éléments, parmi les suivants :

- Faire des recommandations précises et complètes ;
- Adapter sa démarche de surveillance de la thérapie en fonction du patient et de ses besoins.

À corriger

Ne recherche pas les renseignements pertinents pour prendre une décision permettant de guider ses interventions.

Ne répond pas aux besoins du patient.

N'indique pas toujours au patient les signaux d'alarme à surveiller nécessitant une consultation médicale.

Effectue des interventions inappropriées ou non pertinentes.

N'intervient pas dans des situations où il aurait été possible d'intervenir.

Ne module pas sa démarche de surveillance de la thérapie en fonction de l'état de santé du patient.

Ne se questionne pas suffisamment et ne réévalue pas le niveau d'intensité de la surveillance en fonction des facteurs déclenchants.

À risque

Utilise une démarche de surveillance de la thérapie erratique et désordonnée.

Ne recherche pas les renseignements lui permettant d'évaluer la situation du patient et de détecter les signaux d'alarme.

N'intervient pas dans des situations où il aurait dû intervenir.

Procéder à la collecte des renseignements

Maîtrisé

Procède à la collecte des renseignements nécessaires à l'évaluation des ordonnances et à l'analyse de la situation pour tous les patients.

Recherche et met à jour les renseignements requis pour évaluer le niveau d'intensité de la surveillance à effectuer.

À consolider

Procède à la collecte des renseignements nécessaires à l'évaluation des ordonnances et à l'analyse de la situation pour tous les patients.

Ne met pas toujours à jour les renseignements requis pour évaluer le niveau d'intensité de la surveillance à effectuer.

Recherche toutefois, l'intention thérapeutique des nouveaux médicaments prescrits et des autres médicaments à risque inscrits au profil.

Pratique à corriger

Recherche les renseignements permettant d'évaluer une nouvelle thérapie et d'analyser la situation, mais de façon inconstante ou incomplète.

Ne recherche pas toujours l'intention thérapeutique pour les médicaments à risque inscrits au profil.

Recherche des éléments qui ne sont pas toujours pertinents à la situation.

À risque

Ne recherche pas les renseignements nécessaires lui permettant d'évaluer une nouvelle thérapie et d'analyser la situation.

Évaluer les ordonnances et analyser la situation

Maîtrisé

Utilise une démarche complète lors de l'évaluation des ordonnances et l'analyse de la situation.

Se pose les questions appropriées afin de s'assurer que la thérapie médicamenteuse est sécuritaire et répond aux besoins du patient.

Cerne les problèmes liés à la thérapie médicamenteuse tout en considérant l'ensemble de la thérapie médicamenteuse du patient.

À consolider

Utilise une démarche complète lors de l'évaluation d'une nouvelle thérapie médicamenteuse.

Utilise une démarche incomplète dans certaines situations, notamment lors de la poursuite d'une thérapie (renouvellement et represcription), mais se pose les questions appropriées pour gérer les risques.

À corriger

N'utilise pas toujours une démarche systématique et complète lors de l'évaluation d'une nouvelle thérapie médicamenteuse et de l'analyse de la situation.

Ne se pose pas suffisamment de questions pour s'assurer que la thérapie médicamenteuse est sécuritaire et répond aux besoins du patient.

Ne cerne pas toujours les problèmes liés à la thérapie médicamenteuse.

À risque

Ne procède pas à l'analyse des ordonnances et de la situation.

Se pose peu ou pas de question sur la thérapie médicamenteuse des patients.

Ne cerne pas les problèmes importants liés à la thérapie médicamenteuse.

Effectuer les interventions

Maîtrisé

Intervient ou planifie l'intervention lorsque des problèmes liés à la thérapie médicamenteuse sont cernés.

Effectue une intervention complète qui permet d'atteindre l'objectif visé.

Par ses interventions, répond aux besoins du patient.

Propose des options et des pistes de solutions.

Planifie ou effectue le suivi des interventions importantes et/ou urgentes

Réalise ses interventions dans un délai approprié.

À consolider

Effectue des interventions appropriées, mais parfois incomplètes, notamment ne propose pas toujours d'options et de pistes de solutions.

À corriger

Effectue une intervention incomplète qui ne permet pas d'atteindre l'objectif visé ou de répondre aux besoins exprimés par le patient.

Ne planifie pas ou n'effectue pas le suivi des interventions importantes.

Intervient sur certains problèmes sans avoir les renseignements nécessaires.

Effectue des interventions inappropriées ou non pertinentes.

À risque

N'intervient pas dans des situations où il aurait dû intervenir.

Effectue des interventions qui pourraient causer des préjudices au patient.

Vérifier l'impact de la thérapie médicamenteuse sur l'état de santé du patient

Maîtrisé

Effectue ou planifie des suivis adaptés au patient, à ses besoins et à son état de santé.
Détermine une fréquence et un délai de suivis appropriés en fonction des risques pour le patient.
Effectue des suivis précis et complets en fonction des cibles à atteindre (qualité).

À consolider

Effectue ou planifie des suivis adaptés au patient, à ses besoins et à son état de santé, mais ceux-ci manquent de précision.

À corriger

Effectue ou planifie des suivis, mais ceux-ci ne sont pas toujours adaptés au patient, à ses besoins et à son état de santé.
N'effectue pas toujours les suivis appropriés à l'état de santé du patient.
Détermine une fréquence et un délai de suivis qui ne sont pas toujours appropriés en fonction des risques pour le patient.

À risque

N'effectue pas ou ne planifie pas de suivis appropriés à l'état de santé du patient.

**Fournir l'information aux patients, à l'équipe traitante et
aux pharmaciens impliqués auprès du patient**

Maîtrisé

Fournit l'information adaptée au patient afin que celui-ci utilise efficacement et de façon sécuritaire sa thérapie médicamenteuse.

Fournit l'information appropriée et complète aux pharmaciens de son équipe pour assurer la continuité des soins.

Fournit l'information appropriée et complète aux autres pharmaciens impliqués auprès du patient pour assurer la continuité des soins.

Fournit l'information appropriée et complète aux autres professionnels de l'équipe pour assurer la continuité des soins.

À consolider

Fournit l'information, mais celle-ci n'est pas toujours adaptée, ou ne répond pas toujours aux besoins du patient. Cependant, elle lui permet d'utiliser efficacement et de façon sécuritaire sa thérapie médicamenteuse.

Fournit l'information appropriée aux pharmaciens de son équipe pour assurer la continuité des soins, mais celle-ci n'est pas toujours complète.

Ne fournit pas toujours l'information aux autres pharmaciens et aux autres professionnels impliqués auprès du patient pour assurer la continuité des soins.

À corriger

Fournit l'information de façon incomplète ou inappropriée ce qui ne permet pas toujours au patient d'utiliser efficacement et de façon sécuritaire sa thérapie médicamenteuse.

Ne fournit pas toujours l'information aux pharmaciens de son équipe pour assurer la continuité des soins.

Ne fournit pas l'information aux autres pharmaciens et aux autres professionnels impliqués auprès du patient ce qui n'assure pas la continuité des soins. Toutefois, cette situation ne met pas à risque le patient.



ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

À risque

Ne fournit pas l'information au patient.

Fournit l'information au patient, mais celle-ci est incomplète ou erronée ce qui peut présenter un risque pour le patient.

Ne fournit pas l'information aux autres pharmaciens et aux autres professionnels impliqués simultanément auprès du patient, notamment pour clarifier le rôle des différents intervenants, ce qui peut présenter un risque pour le patient.

Ne fournit pas l'information aux autres pharmaciens et aux autres professionnels pour assurer la continuité des soins, ce qui peut présenter un risque pour le patient.

Consigner les informations et les interventions aux dossiers

Maîtrisé

Consigne les renseignements recueillis, les interventions, la justification des décisions et les suivis réalisés de même que ceux planifiés.

Consigne l'information pertinente et de façon concise.

Consigne en utilisant une méthode structurée, notamment selon une approche par problème de santé.

À consolider

Consigne l'information, mais n'utilise pas toujours une méthode structurée.

Consigne l'information, mais celle-ci n'est pas toujours pertinente et concise.

À corriger

Ne consigne pas toujours l'information pertinente, notamment les renseignements recueillis, les interventions, la justification des décisions, les suivis réalisés de même que ceux planifiés.

À risque

Consigne peu ou pas les renseignements recueillis, les interventions, la justification des décisions, les suivis réalisés de même que ceux planifiés.

Consigne les informations, mais les éléments consignés sont erronés.